



Séance de la CLDR

Jeudi 22.06.23, maison de village de Signeux



Participants (19) :

Membres de la CLDR

13 personnes (Voir liste en pièce jointe)

Dont, pour le Collège de Musson : Daniel GUEBELS (Echevin DR) et Anne-Marie GOEURY (présidente CPAS)

Invités

Commune : Carlo UGHI (Agent relais)

Impact : Delphine FRESING et Antoine MICHA (Auteurs de programme)

FRW : Clémentine DESCAMPS, Nicolas LECUIVRE et Eléonore GERARD (Agents de développement)

INTRODUCTION

La réunion de CLDR de ce jour porte sur la présentation des premières esquisses des projets prioritaires du PCDR. Ces esquisses seront présentées par le bureau d'études IMPACT, auteur du PCDR, elles seront suivies de discussions en plénière et en sous-groupes afin que les membres de la CLDR puissent donner leur avis sur les projets présentés.

Ordre du jour :

- 1) Retour sur les GT projets
- 2) Présentation des premières esquisses des projets prioritaires du PCDR
Temps 1 : en plénière
Aménagements des entrées de villages
Voie lente « Mussy-la-Ville – Baranzly »
- 3) Temps 2 : en sous-groupes
Espace intergénérationnel, récréatif et sportif à Mussy-la-Ville
Ancienne école de Willancourt
Espace de convivialité naturel à Willancourt
- 4) Divers

Approbation compte-rendu de la séance précédente

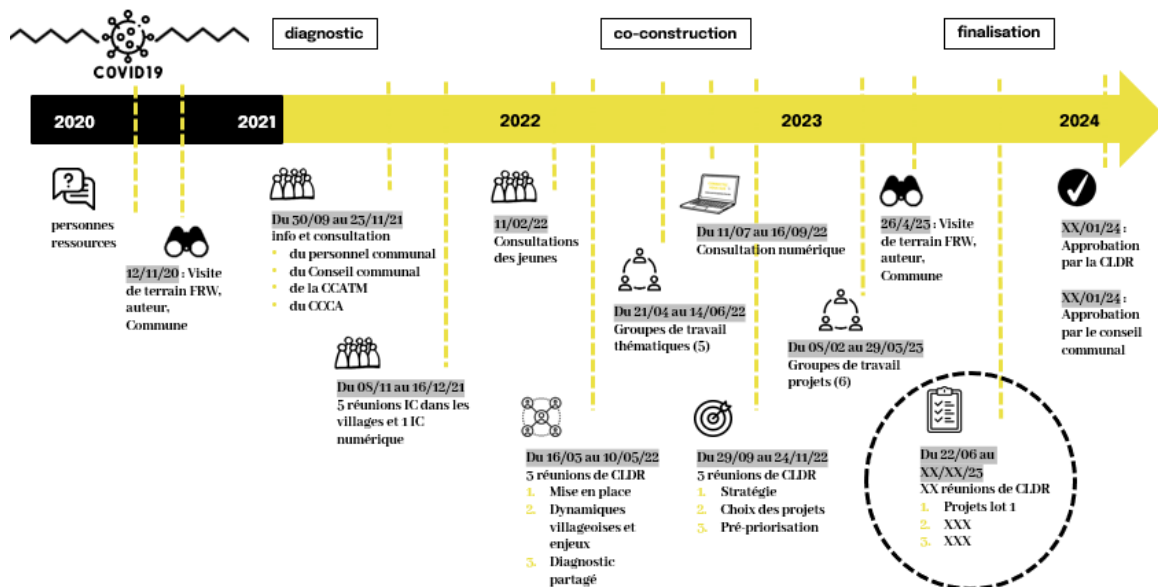
Le PV de la réunion du 08/02/2023 portant sur le rapport annuel est approuvé sans remarque.

AVANCÉES DE L'ÉLABORATION DU PCDR

La FRW rappelle les objectifs de la CLDR pour 2022/2023 et fait le point sur la situation actuelle.

À venir : relecture des fiches-projets et finalisation du PCDR : de septembre à décembre 2023

L'élaboration du PCDR termine sa phase de co-construction et arrive dans la phase de finalisation.



RETOUR SUR LES GT PROJETS – 2023

Les GT projets se sont déroulés en février et mars 2023, ils étaient au nombre de 6. Les différents projets évoqués étaient les suivants :

- Aménagement des entrées de village
- Cœur de village de Musson
- Cœur de village de Baranzey
- Convivialité à Willancourt
- Convivialité & sécurité à Mussy
- Mobilité et voies lentes

L'objectif de ces réunions était d'approfondir les projets prioritaires et/ou trop flous. Ils ont permis à l'auteur de travailler sur les premières fiches projets matériels du PCDR qui ont été présentées à la réunion de ce 22/06. Les fiches projets des projets immatériels et lot 2 et 3 seront présentées fin septembre à la CLDR. Tous les comptes-rendus de ces GT sont disponibles sur le site internet de l'ODR : <https://www.musson2035.info/>

Analyse de la participation

Participation générale :

- GT1 (entrées de village) : 31 participants / CLDR : 17 / 22 hommes – 9 femmes
- GT2 (cœur de Musson) : 16 participants / CLDR : 7 / 9 hommes – 7 femmes
- GT3 (Cœur de Baranzey) : 16 participants / CLDR : 8 / 8 hommes - 8 femmes
- GT4 (Willancourt) : 18 participants / CLDR : 5 / 10 hommes – 8 femmes
- GT5 (Mussy-la-Ville) : 36 participants / CLDR : 6 / 19 hommes - 17 femmes
- GT6 (Mobilité-Signeulx) : 19 participants / CLDR : 11 / 13 hommes – 6 femmes



GT projets

RÉSULTATS

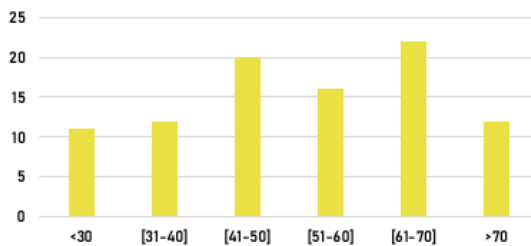
Village	Nombre	Pourcentage	Total	Proportion
MUSSON	21	22%	1863	1%
MUSSY-LA-VILLE	34	35%	1181	3%
BARANZY	14	15%	733	2%
SIGNEULX	10	10%	551	2%
WILLANCOURT - GENNEVAUX	17	18%	329	5%
total	96		4657	



96

H	F
58	38
60%	40%

Âges des participants



MEMBRES CLDR

21 / 36
22 % des participants
58 % CLDR

Les participants sont nés entre 1939 et 2007 et ont donc entre 16 et 84 ans.
La moyenne d'âge est de 52 ans.

- ⇒ Au niveau du pourcentage hommes-femmes, on constate une inversion de la tendance observée lors de la consultation numérique.
- ⇒ Suite aux GT projets, les projets évoluent. La pré-priorisation a donc été adaptée en conséquence :

35 >>> 37

Adaptations

PCDR Musson : pré-priorisation						OBJECTIFS STRATÉGIQUES					
Lot	AXE	INTITULÉ DU PROJET	TYPE	LOT	GT PROJETS	1.	2.	3.	4.	5.	
Lot 1	1	1	Création d'un espace intergénérationnel, récréatif et sportif à Mussy-la-Ville	M	1	5					
			Création d'un bâtiment multiservices ?								
	2	1	Réhabilitation de l'ancienne école de Willancourt en maison rurale multiservices	M	1	4					
	3	3	Développement des voies lentes inter-villages et inter-communales (quel tronçon LOT 17)	M	1	6					
	4	3	Aménagements pour renforcer la sécurité routière (entrées de villages)	M	1	1					
	5	1	Améliorer la communication communale et les services en ligne	IM	1						
	6	2	Valorisation du patrimoine industriel local et appui au développement du musée minier	IM	1						
	7	2	Soutien à la promotion des circuits-courts et des commerces de proximité + marché local	IM	1						
	8	3	Actions en faveur de l'environnement et la biodiversité	IM	1						
	9	3	Développement des sentiers et chemins de promenades	IM	1						
	1	Développer des lieux et activités de rencontres pour les jeunes (13-21 ans)	IM	1							
Lot 2	1	1	Création d'un espace de convivialité dans la zone de loisirs à Baranzay	M	2	3					
	2	2	Création d'une Halle polyvalente couverte sur le site de l'ancien hangar communal	M	2	2					
	3	3	Création d'un espace de convivialité naturel au cœur du village de Willancourt	M	2	4					
	14	3	Poursuite de l'aménagement du cœur de village de Mussy-la-Ville	M	2	5					
	15	3	Création d'un Mobipôle à Signeulx et de zone relais avec abris vélos	M	2	6					
	16	3	Création d'un réseau de chaleur et développement des énergies alternatives	M	2						
	17	3	Aménagement du cœur de village de Baranzay	M	2	3					
	18	1	Développement de la vie associative et des festivités locales	IM	2						
	19	1	Développement d'initiatives citoyennes pour l'entraide et la solidarité	IM	2						
	20	1	Développer la politique de commune en santé	IM	2						
	21	1	Création d'un soutien scolaire	IM	2						
	22	1	Développement d'activités culturelles sur le territoire de la commune	IM	2						
	23	2	Opération de mise en valeur du patrimoine local (identification, préservation et transmission)	IM	2						
	24	3	Développement d'une trame verte et bleue pour le climat	IM	2						
	25	3	Développement de solutions alternatives à la voiture	IM	2						
Lot 3	3	3	Aménagement du cœur de village de Musson	M	3	2					
	3	3	Création d'une voie lente à Signeulx - aménagement du cœur de village (traversée)	M	3	6					
	1	1	Création de logements intergénérationnels modulaires	M	3						
	29	2	Création de points de parcours d'observation du paysage et de la vie sauvage	M	3						
	30	2	Atelier rural (avec bureaux tremplins) - pépinières d'entreprises	M	3						
	31	1	Création d'une structure d'accueil pour la petite enfance (0-3 ans)	M	3						
	32	2	Action commune pour le développement de l'attractivité et la promotion touristique du territoire	IM	3						
	33	2	Création d'un espace de restauration éphémère	IM	3						
	34	1	Création d'un centre d'accueil de jour pour les aînés	IM	3						
	35	3	Développement de mesures et d'outils afin de préserver le cadre rural	IM	3						



- ⇒ Lors du dernier GT projet « Mobilité et voies lentes », deux tronçons de voies lentes ont été identifiés comme prioritaires, avec chacun différentes alternatives (A ou B) :



1

Tronçon 1

Liaison Baranzy-Musson (A ou B)



Liaison Mussy-la-Ville Baranzy (A ou B) + Signeux ?



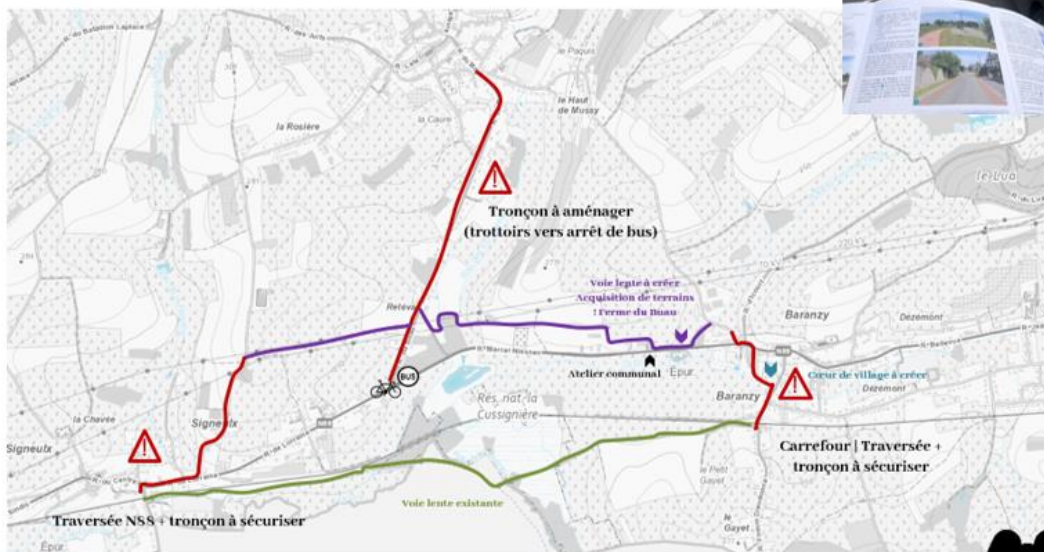
2

- ⇒ Le tronçon Baranzy-Musson étant déjà bien avancé et prêt pour un éventuel futur appel PIWACI, la Commune souhaite mettre la priorité sur le développement de la liaison Mussy-la-Ville – Baranzy avec éventuellement un développement futur vers Signeux qui permettrait de développer une boucle cyclo piétonne sur le territoire.
- ⇒ Une visite de terrain a été organisée pour identifier l'itinéraire le plus adéquat. Ce sont ces résultats qui seront présentés ce soir à la CLDR comme « tronçon 1 ».

Liaison Mussy-la-Ville-Baranzy (2B)

Réflexion sur la possibilité de réaliser une boucle Signeux - Mussy - Baranzy

En utilisant la voie lente existante



En vert - voie lente existante (PCDR 2009-2019)

En mauve - voie lente à créer

En rouge - tronçons et traversées à aménager



KURAT

MUSSON 2035

PRÉSENTATION DES PROJETS PRIORITAIRES

Méthodologie

Pour les projets de mobilité (entrées de village et voies lentes)

Présentation par le bureau Impact suivie d'échanges en plénière

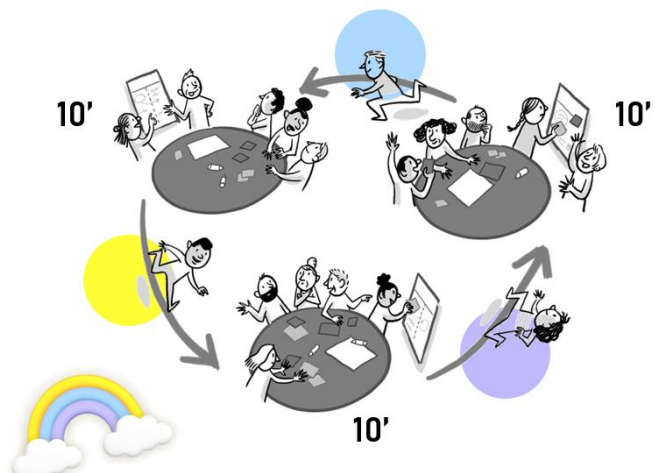
Pour les projets d'infrastructures et espaces de convivialité (maison de village Willancourt, espaces récréatifs Willancourt et Mussy)

Présentation par le bureau Impact suivie d'un travail en sous-groupes

La Méthode de travail utilisée pour le travail en sous-groupe est la **méthode arc-en-ciel** : chaque participant s'est vu remettre une carte de couleur. En fonction de la couleur de sa carte, chacun rejoint une table de travail. Chaque table est équipée de plans, illustrations et d'un tableau géant à compléter.

Ce tableau reprend les questions suivantes :

- L'esquisse répond-elle aux besoins, à la demande ? Voyez-vous des points d'amélioration ou d'attention ?
- Comment améliorer le projet en termes de développement durable (piliers social, environnemental et économique)
- Qu'aurait-on oublié ?



Après 10 minutes, les groupes changent de table et viennent enrichir le travail des autres groupes sur les différents projets. A la fin du travail en sous-groupes, les tableaux sont affichés et les agents de développement de la FRW présentent leur contenu et animent un échange.



Au préalable, la FRW rappelle que les esquisses présentées sont des illustrations :

- Un auteur différent pourra réaliser le projet
- Permet de vérifier faisabilité

Lors de la mise en œuvre, la consultation de la CLDR et des utilisateurs aura lieu pour affiner le projet.



Contenu des projets et résultats des discussions :

Aménagement des entrées de village

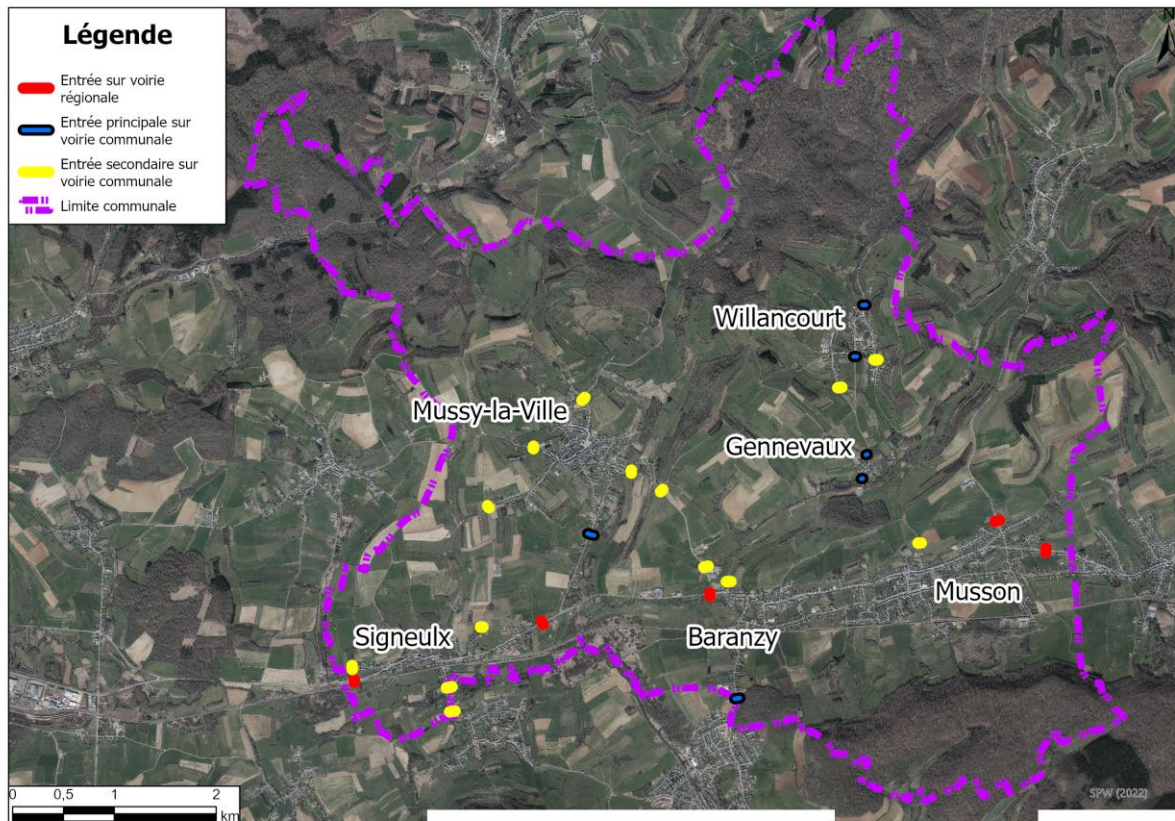
Le bureau Impact présente une synthèse du travail citoyen mené pour la définition de ce projet et les orientations qu'ils préconisent en cette matière

⇒ Principes généraux :

- * Le projet consiste à aménager et sécuriser les entrées de villages de l'entité. Ces aménagements pourront se traduire sous diverses formes telles que des interventions au niveau de la voirie et de ses abords, plantations, signalétiques, etc.
- * **2 objectifs principaux poursuivis** : amélioration de la sécurité routière et renforcement de l'identité communale.

⇒ 3 niveaux d'intervention définis :

- * Niveau 1 – voiries régionales.
- * Niveau 2 – voiries communales principales.
- * Niveau 3 – voiries communales secondaires.



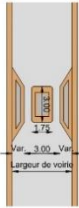
Objectif 1 Amélioration de la sécurité routière

- ⇒ Différentes possibilités d'aménagements – A préciser au cas par cas lors des phases de réalisation (étude spécifique préalable).
- ⇒ Concernant le niveau 1 de voirie, toute intervention même minime est soumise à l'accord préalable du gestionnaire (SPW).

Exemples d'aménagements présentés :

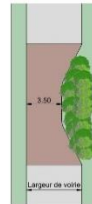
Coussin Berlinois

Exemple: village de "Gribomont" (Herbeumont)



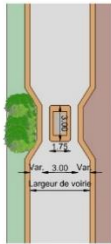
Rétrécissement unilatéral
Passage $\geq 3.50m$

Exemple: village de Tournay (Neufchâteau)



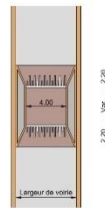
Coussin Berlinois

Exemple: village de "Les Fossés" (Léglise)



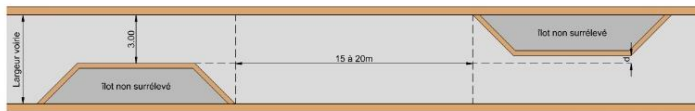
Rétrécissement avec
plateau surélevé

Exemple: village de "Les Fossés" (Léglise)



Dévoisement double (chicanes)

Passage $< 3.50m$
 $d \leq 1.00m$



Exemple: rue d'Orgéo à Bertrix (Bertrix)

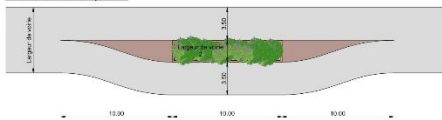


Dévoisement double (chicanes)

Passage $\geq 3.50m$
 $d > 1.00m$



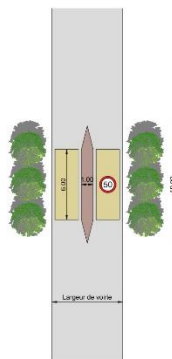
Dévoisement unilatéral
avec îlot central planté



Exemple: village de Pettivoir (Neufchâteau)



Îlot central
sans dévoiement



Exemple: village de Rienne



Objectif 2 Renforcement de l'identité communale

Niveau 1 – voiries régionales :

- * Panneau de bienvenue (entité et village concerné)
- * Carte globale de l'entité localisant les éléments d'intérêts (commerces, curiosités, etc.)
- * Panneau d'information globale sur l'entité et le village concerné
- * Placement d'un élément fédérateur (borne identitaire, sculpture, patrimoine ...)

Niveau 2 – voiries communales principales :

- * Panneau de bienvenue (entité et village concerné)
- * Carte globale de l'entité localisant les éléments d'intérêts (commerces, curiosités, etc.)
- * Panneau d'information globale sur l'entité et le village concerné
- * Placement d'un élément fédérateur (borne identitaire, sculpture, patrimoine ...)

Niveau 3 – voiries communales secondaires :

- * Panneau de bienvenue (entité et village concerné)

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	
Musson	3	0	1	4
Gennevaux	0	2	0	2
Mussy-la-Ville	0	2	4	6
Baranzy	1	1	2	4
Willancourt	0	2	2	4
Signeulx	2	0	3	5
Total	6	7	12	25

Une Etude spécifique (associant la CLDR et les habitants) sera réalisée pour déterminer :

- * Un élément identitaire propre pour chaque village :
- * Un élément fédérateur pour l'ensemble de l'entité :
Base commune en pierres jaunes / acier reprenant le blason communal et une distinction par village
- * Une charte d'aménagement pour les portes d'entrées afin d'assurer une cohérence dans leur traitement.
- * Une charte graphique pour les panneaux et les éléments du mobilier à appliquer dans l'ensemble de l'entité.

Estimation financière :

⇒ Budget moyen de l'ordre de 50.000 € HTVA par entrée de village à affiner lors de la réalisation des études préalables spécifiques.

⇒ Estimation globale :

- * Honoraires (étude préalable) : 25.000 €.
 - * Aménagement des entrées de village (au nombre de 24) : 1.200.000 €.
- Total HTVA : 1.225.000 €
TVA (21%) : 257.250 €
TOTAL TTC : 1.482.250 €

Subvention Développement Rural :

Catégorie 5 – Autres espaces publics – 60 % - Plafond de subvention de 300.000 €

Réactions de la CLDR

Nécessité de recentrer le projet :

- ⇒ Il s'agit d'un projet du lot 1, qui devra être réalisé dans les 3 premières années, celui-ci doit donc être très précis.
- ⇒ Tout ne pourra ou ne doit pas être fait. Il est important de bien identifier les éléments à réellement travailler en cohérence avec les aménagements déjà existants et les budgets DR disponibles (budget max. de 500.000 euros). Le travail réalisé en groupe de travail met en évidence certains aménagement d'ores et déjà existants (exemple de la rue Firmin Dieudonné où deux plateaux sont déjà existants ou de la rue Lavaux qui va être refaite fin 2024) >>> *Il est essentiel de répartir des éléments déjà travaillés et repris dans le compte-rendu du GT !*
- ⇒ Pour bénéficier de subside, le volet convivialité – identité sera prédominant, car le DR ne finance pas les aménagements de voiries de types habituels. Cependant la sécurité est un objectif important et fortement plébiscité.
- ⇒ Il est décidé de mettre le focus sur les entrées de niveaux 2, sachant que sur les 7 entrées concernées, 3 disposent d'ores et déjà des aménagements nécessaires.
- ⇒ À noter qu'une borne identitaire coûte environ 12.500 euros. Pour les entrées de niveau 3, la CLDR souhaiterait qu'un élément visuel (moins cher et plus facilement personnalisable) soit également prévu.

Exemple de Libramont (entrée niveau 1 et 2) et de Rossignol (niveau 3) :



Volonté d'avoir des éléments plus précis, un peu à l'instar des fiches PCM, au moins un exemple d'une entrée / quelques portes prioritaires repris dans la fiche.

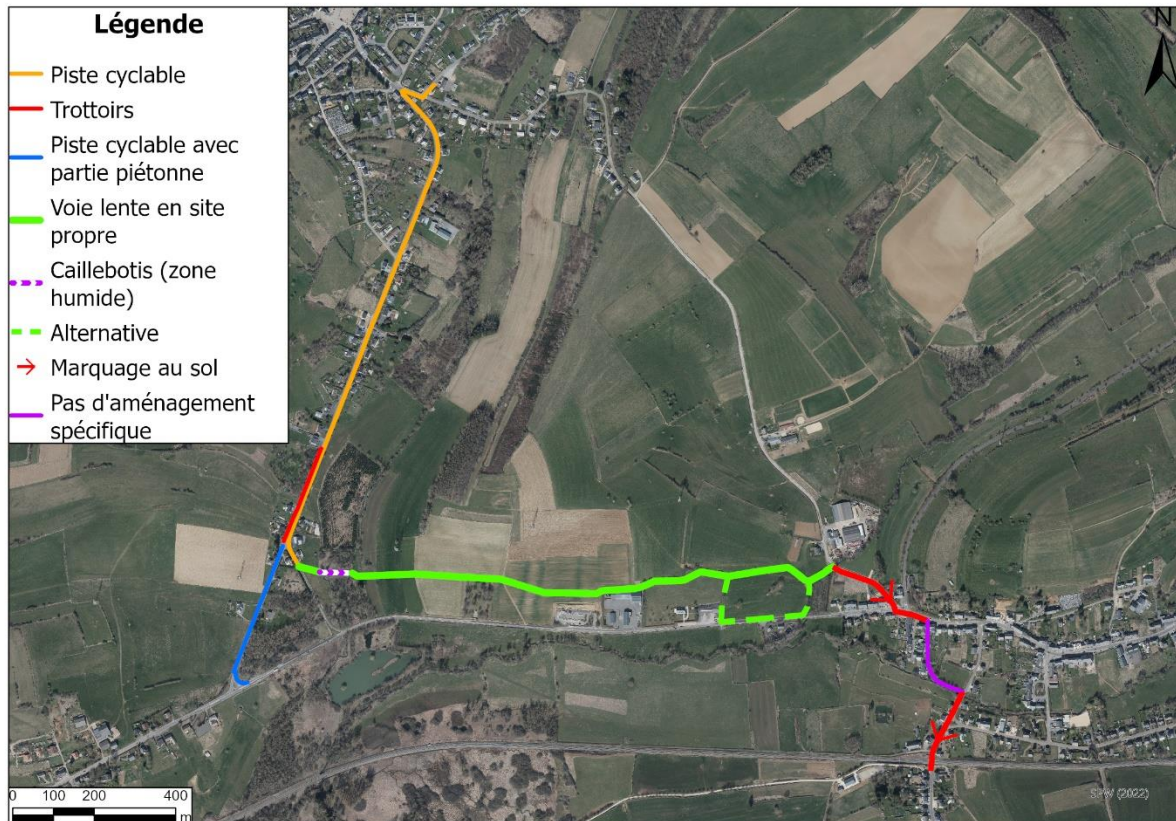
Si possible, il serait intéressant d'intégrer des visuels pour les aspects identitaires :

- ⇒ Impact retravaille la fiche, mais ne pourra pas développer les aspects graphiques dans le cadre d'une fiche projet.
- ⇒ Il est conseillé, pour limiter les coûts, de s'en tenir à une illustration par village



Développement des voies lentes inter-villages et inter-communales : tronçon 1 « Mussy-la-Ville – Baranzy ».

Le bureau Impact présente le tracé déterminé suite à une réunion technique (26/04/2023) du tronçon prioritaire « Baranzy - Mussy-la-Ville » :



⇒ Rue du Buau à Mussy-la-Ville :

- * Prolongement du trottoir existant (côté droit en descendant vers le N88).
- * Piste cyclable bidirectionnelle (largeur utile de 2 à 2,5 m).
 - Nécessite ponctuellement un rétrécissement de la voirie.

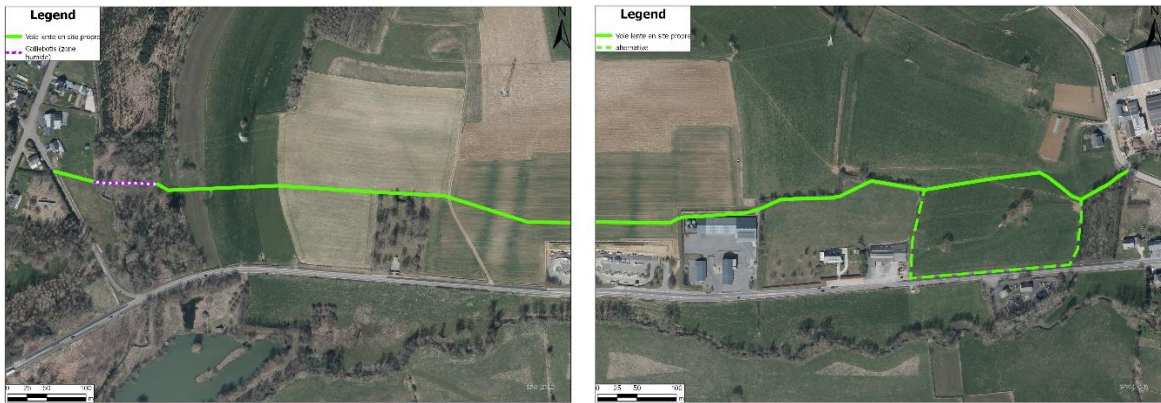
⇒ Rue du Buau à Mussy-la-Ville vers arrêt de bus :

- * Piste cyclable avec partie piétonne (côté droit en descendant vers le N88) avec une largeur utile de 3,2 à 4 m.
 - Nécessite un rétrécissement de la voirie / dévoiement.
 - Phase 2 potentielle : création d'une connexion vers Signeux.

⇒ Rue du Buau à Mussy-la-Ville vers chemin de Mussy à Baranzy :

- * Voie lente en site propre.
- * Emprise de 4 m et largeur utile de 2,5 m.
- * Revêtement en bi-bande béton.
- * Passage sur caillebotis dans la partie plus humide.
- * Nécessite l'acquisition de parcelles privées (accord à négocier). Tracé tentant de découper le moins possible les parcelles (ou blocs de parcelles) et tenant également compte de la situation juridique (plan de secteur par exemple).





⇒ Chemin de Mussy à Baranzy vers la voie lente existante :

- * Marquage au sol le long du chemin de Mussy.
- * Marquage au sol et sécurisation de la traversée de la N88.
- * Pas d'aménagement spécifique à prévoir le long de la rue Rouge Fontaine.
- * Marquage au sol le long de la Firmin Dieudonné.

Estimation financière :

- * Coût d'acquisition des parcelles privées à intégrer (à déterminer par le comité d'acquisition)
 - * Rue du Buau à Mussy-la-Ville : 606.900 €
 - * Rue du Buau à Mussy-la-Ville vers arrêt de bus : 238.800 €
 - * Rue du Buau à Mussy-la-Ville vers chemin de Mussy à Baranzy : 539.200 €
 - * Chemin de Mussy à Baranzy vers la voie lente existante : 46.735 €
 - * Frais et honoraires : 85.898 €
- Total HTVA : 1.517.533 €
 TVA (21%) : 318.682 €
TOTAL TTC : 1.836.215 €

Réactions de la CLDR

La Commune ne souhaite pas privilégier le bi-bande béton.

- ⇒ Par souci de praticabilité (fréquentation dans les deux sens) et d'entretien, ainsi que dans une volonté de continuité avec les premiers aménagements réalisés (ex : tracé Signeulx-Baranzy), la Commune souhaite réaliser une bande simple de 3 m en béton.
- ⇒ Un membre de la CLDR évoque la possibilité de ne pas bétonner dans un souci de respect de l'environnement. Cette option devra être étudiée, et répondre également aux exigences de praticabilité et d'entretien.

Les agriculteurs sont un maillon essentiel dans ce projet.

- ⇒ Un accord est à trouver avec plusieurs propriétaires, qui ne seront pas intéressés par ce type de coupure (car ils y placent du bétail). Le cas échéant, ils devront en tous cas pouvoir traverser le chemin.
- ⇒ Il est demandé par un agriculteur s'il serait envisageable de pouvoir circuler en tracteur sur le chemin. Cela a priori n'est pas prévu. Et devra faire l'objet de discussions ultérieures.

Si on considère les acquisitions en plus, on constate que nous sommes face à un énorme projet ! Un phasage pourrait-il être envisagé ? Un complément de subside ? Par exemple, rentrer la partie « rue du Buau » dans un projet PIMACI.

Création d'un espace intergénérationnel, récréatif et sportif à Mussy

Le bureau Impact présente une esquisse ainsi que diverses références paysagères (illustrations pour les revêtements proposés, les ambiances, les équipements et les végétaux)



Estimation financière :

- * Travaux et aménagements : 664.599 €.
 - * Honoraires et frais : 59.813,91 €.
- Total HTVA : 724.412,91 €
TVA (21%) : 152.126,71 €
TOTAL TTC : 876.539,62 €

Réactions de la CLDR

On retrouve dans les propositions les diverses demandes exprimées. La zone naturelle boisée peut rester dans le périmètre pour apporter un parcours en zone ombragée dans le projet. Au niveau équipement, l'abri à pique-nique devra être analysé. Au départ, il était prévu une structure de type kiosque.

Remarques exprimées lors du travail en sous-groupe :

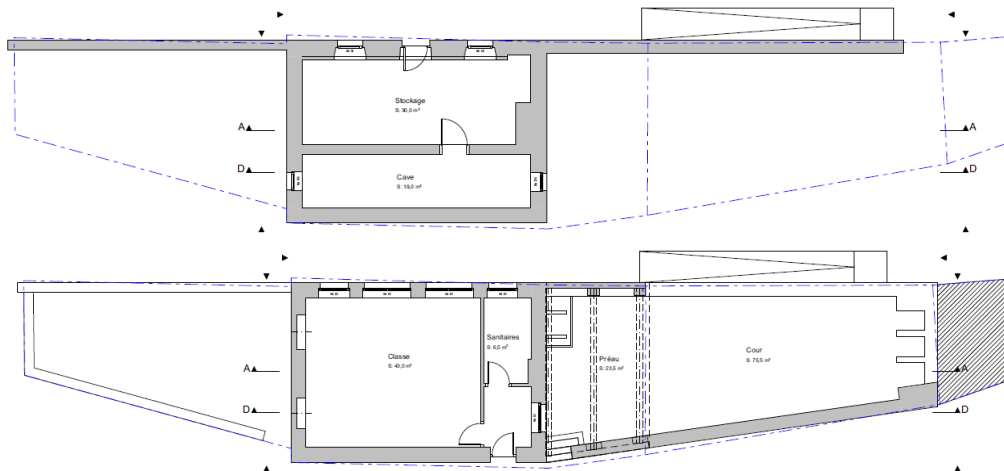
- ⇒ Certains membres souhaitent retirer le parking de ce projet, d'autres souhaitent le garder.
- ⇒ Le projet est varié et arboré et correspond à la demande
- ⇒ Le projet correspond aux trois piliers du développement durable.
- ⇒ Il faut porter attention aux nuisances sonores avec le voisinage .
- ⇒ Il faut penser à la pose de luminaires pour l'utilisation en soirée ainsi que pour la mise en valeur du lieu.
- ⇒ Certains membres souhaitent que le lieu soit fermé la nuit afin d'éviter tout problème de tapage nocturne ou de pollution lumineuse.
- ⇒ Pourquoi pas installer un kiosque / agora / espace pique-nique.



Réhabilitation de l'ancienne école de Willancourt en maison rurale multiservices

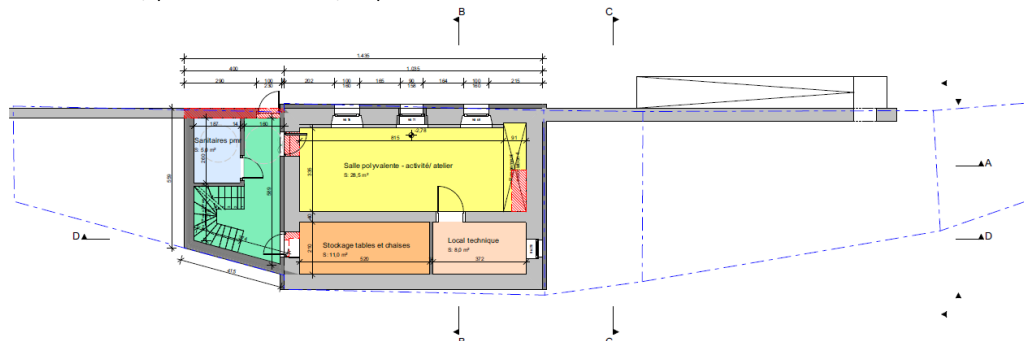
Le Bureau impacte présente le projet. Il s'agit d'une rénovation assez simple, comprenant une réfection complète d'un point de vue énergétique. L'isolation est prévue par l'extérieur.

Situation existante :

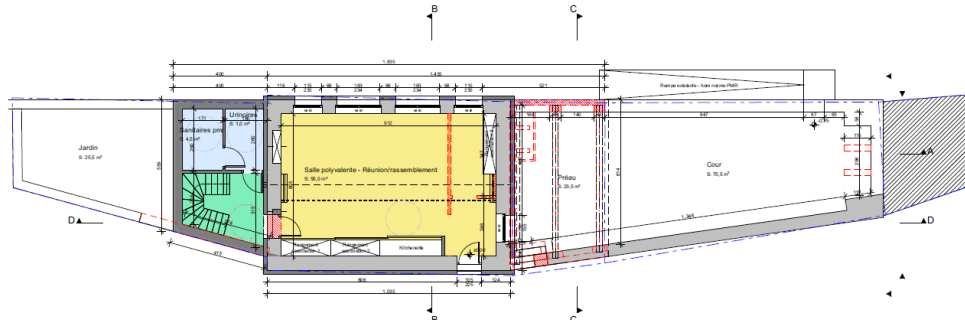


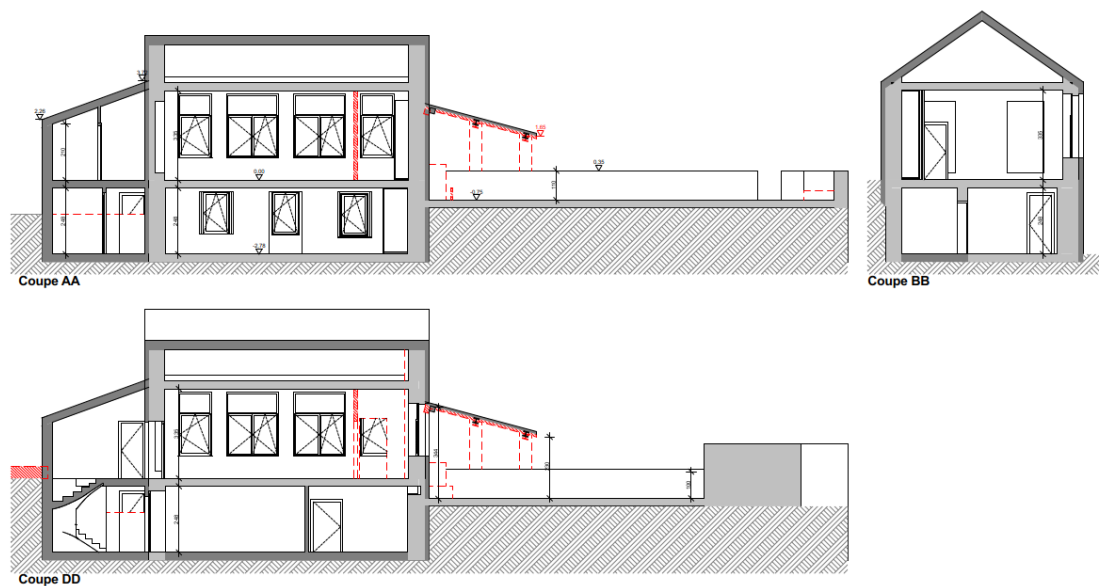
Situation projetée

- * Création de sanitaires et d'un escaier pour connecter les deux étages en interne via la création d'une annexe côté jardin.
- * Création d'un local « atelier » au RDC (15-20 personnes assises) destiné aux activités artisanales, produits locaux, repair café



- * Aménagement en un seul plateau d'une grande pièce polyvalente avec cuisine et rangements pour associations. Une cloison amovible est prévue pour plusieurs utilisations simultanées.





Estimation financière :

- * Travaux et aménagements : 593.092,50 €.
- * Honoraires et frais : 71.171,10 €.
- Total HTVA : 664.263,60 €
- TVA (21%) : 139.495,36 €
- TOTAL TTC : 803.758,96 €**

Réactions de la CLDR (travail en sous-groupes et échanges)

Au niveau énergétique :

- Isolation par extérieur = perte du caractère patrimonial. Pourrait-on éviter cela ? Deux éléments ont orienté ce choix : l'efficacité et la place disponible. **Cet élément devra absolument être revu au moment de l'introduction de la demande de convention ! Est-il nécessaire d'avoir une isolation aussi grande pour ce type de bâtiment / utilisation ?**
- Quel est le système de chauffage prévu ? élément non défini à ce stade. Une énergie verte est préférable. Une pompe à chaleur n'est pas adaptée pour l'utilisation ponctuelle de bâtiment.

Accès PMR : pourrait-on créer une nouvelle rampe d'accès vers la cour au +1 ? L'ennui est que cette rampe prendrait beaucoup de place (d'autant que celle-ci ne peut dépasser 10 m d'un seul tenant). Le bâtiment se trouvant sur deux niveaux d'entrées, cela n'est pas indispensable. Une amélioration de la rampe existante (ne répondant pas aux normes PMR) est préférable.

Remarques exprimées lors du travail en sous-groupe :

- ⇒ Les membres de la CLDR trouvent que le projet répond aux besoins.
- ⇒ Néanmoins, créer un jardin pour les enfants n'est pas utile, il est préférable de garder la zone telle qu'elle est mais de l'entretenir davantage (verdure, nature, etc.) car il y a déjà la cour, la zone verte et la plaine de jeux. De plus, un hôtel à insectes existe déjà.
- ⇒ Concernant le développement durable, le projet répond bien aux objectifs du pilier social.
- ⇒ **Les membres s'accordent sur le fait qu'il faudrait maintenir la façade en pierres actuelle.** Il faut noter qu'une isolation est indispensable.
- ⇒ Il faut une ouverture sur la cour (baie vitrée vers l'extérieur) et rester au même niveau.
- ⇒ Maintenir l'entrée et l'accès PMR (suppression de la rampe, ou un réaménagement).



Création d'un espace de convivialité naturel au cœur du village de Willancourt

Le bureau Impact présente une esquisse de ce projet, repris actuellement en lot 2, mais prioritaire car en lien avec le projet de maison multiservices.

Le projet envisagé reprend les différentes demandes exprimées lors des consultations citoyennes.

À savoir :

- * Mise en valeur du centre du village
- * Création d'une liaison lente entre la maison rurale multiservices et la salle du cercle étoile
- * Aménagement la voirie en voirie partagée
- * Création d'un parc convivial et naturel
- * Maintien et renforcement de la biodiversité
- * Aménagement d'une zone humide, avec une légère déviation du cours d'eau et la création d'un petit étang
- * Création d'une clairière paisible
- * Réaffectation des ruines (création d'un abri à l'endroit où une cabane ancienne était disposée)



Réactions de la CLDR (travail en sous-groupes et échanges)

Eviter la déviation du cours d'eau et la création de l'étang : laisser un maximum de place à la nature libre et sauvage / côté « clairière ».

Quid du parking ? Proposition de l'auteur de revoir le parvis de l'église pour la création de place de parkings supplémentaires.

Largeur pour l'espace partagé à préciser >>> façade à façade ou parcellaire ?

Remarques exprimées lors du travail en sous-groupe :

- ⇒ Garder l'aspect sauvage de la zone (en faisant attention à la biodiversité existante) /
- ⇒ Faciliter l'accès à la zone.
- ⇒ Avis différents sur la création de la mare :
 - * Modifier le point d'eau afin qu'il soit plus profond (avec palliers) et sécurisé. Par exemple, avec une barrière qui s'intègre dans le paysage, en gardant le « côté nature » **OU**
 - * Eviter la déviation du cours d'eau et la création de l'étang : laisser un maximum de place à la nature libre et sauvage et aménager des caillebotis pour garantir l'accès en cas d'inondation.
- ⇒ Déplacer la terre de déblai (du point d'eau) en dehors de la zone humide vers les zones de plantation (ex : digue berge).
- ⇒ Garder les arbres existants, notamment le long de la route.

SUITES

Suite à cette séance, l'Auteur actualisera les fiches projets en conséquence.

L'élaboration du PCDR touche petit à petit à sa fin. Deux ou trois réunions seront organisées au second semestre pour la relecture des fiches projets et l'approbation du projet de PCDR en prévision d'une présentation en PAT début 2024.

plus d'infos sur 

www.musson2035.info



Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Eléonore GERARD | Clémentine DESCAMPS | Nicolas LECUIVRE
Agents de développement

ANNEXE

LISTE DE PRÉSENCE 22|06|2023

Participants (13)

	Nom	Prénom	Village
M.	ARNOULD	François	Musson
M.	BERTHOLET	Alain	Musson
M.	BIGOT	François	Mussy-la-Ville
M.	CAILTEUX	Jean-Jacques	Willancourt
Mme	GERARD	Muriel	Baranzy
Mme	GOEURY	Anne-Marie	Musson
M.	GUEBELS	Daniel	Musson
M.	HENRION	Marc	Musson
M.	HILGER	Gregory	Willancourt
Mme	MAQUA	Caroline	Willancourt
M.	NOBEN	Rudolf	Musson
M.	TREBOSSON	Bernard	Mussy-la-Ville
Mme	VITULANO	Maria	Musson

Excusés (10)

	Nom	Prénom	Village
Mme	BERTRAND	Corinne	Baranzy
Mme	BETSGEN	Christophe	Mussy-la-Ville
Mme	DAXBK	Anaïs	Mussy-la-Ville
Mme	GERAERTS	Laura	Signeux
Mme	GUILLAUME	Sylvie	Signeux
Mme	LEWYLLIE	Valérie	Musson
M.	JACQUEMIN	Daniel	Signeux
M.	THERER	Vincent	Mussy-la-Ville
M.	VAN DE WOESTYNE	Georges	Mussy-la-Ville
M.	WEBER	André	Signeux



Invités (6)

	Nom	Prénom	Organisme
Mme	DESCAMPS	Clémentine	FRW
Mme	FRESING	Delphine	Bureau Impact
Mme	GERARD	Eléonore	FRW
M.	LECUIVRE	Nicolas	FRW
M.	MICHA	Antoine	Bureau Impact
M.	UGHI	Carlo	Commune de Musson

